

| Convention territoriale
| Le Blanc-Mesnil

[Caractéristiques du territoire

La ville du Blanc-Mesnil compte 46 838 habitants (recensement 1999). La population est jeune, même si la tendance générale est au vieillissement de la population. Le tissu urbain est relativement serré avec une zone d'habitat collectif importante ainsi qu'une zone pavillonnaire étendue. Près de la moitié de la population vit en habitat social. Une intervention de développement social urbain est menée depuis de nombreuses années et a conduit à une pratique forte de participation des habitants.

[Orientations stratégiques

– **Poursuivre le renouvellement urbain**

- Désenclavement des quartiers en veillant à leur équipement et leur liaison avec le reste de la ville
- Valorisation des espaces collectifs, publics et privés
- Requalification globale des cités d'habitat social

– **Assurer la tranquillité publique, développer la vie sociale, prévenir et lutter contre la délinquance, promouvoir le droit au quotidien**

- Animation du contrat local de sécurité
- Promotion de la citoyenneté et développement des actions d'éducation
- Création d'une antenne de justice, d'un club de prévention, d'un service de correspondants de nuit, de lieux de rencontres pour les jeunes dans les quartiers

– **Permettre l'accès à l'emploi, favoriser le développement économique local**

- Création un plan local d'insertion par l'économique
- Mise en place de permanences emploi insertion dans les quartiers
- Aide et soutien à la création d'entreprises
- Soutien aux commerces de proximité

– **Favoriser l'intégration sociale des jeunes, des personnes et familles fragilisées**

- Développement de l'accès aux savoirs, à la citoyenneté et de la prévention des situations à risque dans le cadre du projet éducatif et social global
- Création d'un atelier santé ville

– **Favoriser une gestion urbaine de proximité**

- Réalisation d'une convention de gestion urbaine de proximité entre la ville, les bailleurs sociaux et les associations de locataires
- Encouragement des initiatives de type « délégués d'immeuble », charte de bon voisinage, création des réseaux de gardiens

– **Promouvoir l'implication des habitants**

- Rencontres régulières entre habitants, élus et institutions
- Recensement formel de la parole d'habitants pour la relayer
- Encouragement d'ateliers de réalisation des projets de convivialité

– **Mobiliser le service public local autour d'un projet collectif et d'une logique de territoire**

- Fonctionnement en réseaux de professionnels des services publics
- Développement de services de proximité